



Divorce et récompense due sur fonds propres sans emploi

Par **ANNA1111111111**, le **20/05/2016** à **13:35**

Bonjour, suite à une grave mésentente au sein de notre couple mon mari me fait des menaces répétées et le pire! Meme en présence de mes enfants!!on est maries sous la communauté reduite aux acquêts. Nous sommes en train de vendre un bien immobilier commun dont 68000€ reviendrait à chacun. Celui ci me dit que si j ose divorcer (!!!!) Je n aurais presque rien de ma part car il avait déposé sur le compte joint la somme de 40 000€ qui n avait jamais ete réemployée mais gaspillée futillement sur plusieurs années. Je n en ai jamais tiré le moindre profit!!!!est ce que je devrais les rembourser???il faut savoir qye son patrimoine s eleve à 200 000€....merci infiniment pour votre reponse!